

ANNEXE 2



CONCESSION DSP CREMATORIUM

Financement – Conception – Construction – Entretien – Maintenance – Exploitation

Rapport de présentation des offres

Le(s) candidat(s)

- POITOU GRANIT PF et FUNECAP OUEST
- Offre administrativement complète



Localisation et emprise foncière du projet



Parcelles cadastrées
section AY n°15 et 21

L'implantation du bâtiment

Accès technique
réservés au
personnel et aux
véhicules funéraires



Accès Public



41 places

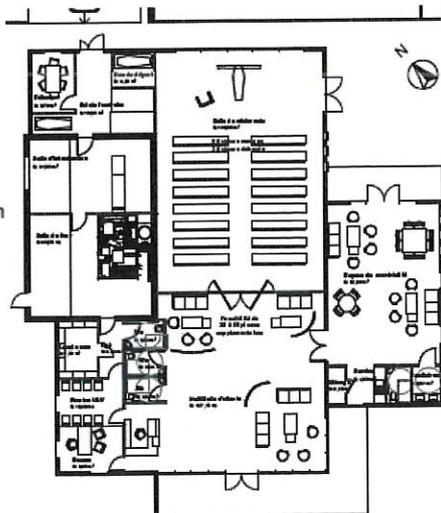
Le projet architectural



Surfaces intérieures

- Zone technique :
- Four (CR 2000 XXL)
 - Système de filtration

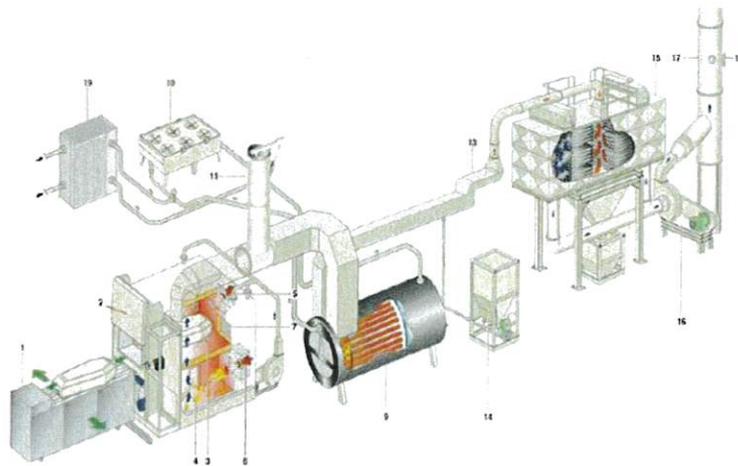
Zone de réception des cendres



474 m²



Equipements techniques



- 1- Table d'introduction
- 2- Porte d'introduction
- 3- Chambre de crémation
- 4- Chambre de post combustion
- 5- Brûleur de crémation
- 6- Brûleur de post combustion
- 7- Porte de déchargement
- 9- Echangeur de chaleur avec décolmatage automatique
- 10- Aérosec
- 11- By-pass
- 13- Réacteur
- 14- Réservoir neutralisant
- 15- Filtre céramique
- 16- Extracteur
- 17- Cheminée
- 18- Trappes d'analyses
- 19- Echangeur à plaques (option)

Entretien quotidien du personnel + entretien des équipements toutes les 500 crémations

Rejets atmosphériques

POLLUANTS		ARRETE 28 JANVIER 2010	VALEURS DE GARANTIES ATI Filtration simple
- POUSSIÈRES		< 10 mgr/ Nm3	<3 mgr/ Nm3
- MONOXYDE DE CARBONE	CO	< 50 mgr/ Nm3	<30 mgr/ Nm3
- DIOXYDES D'AZOTE	NOx	< 500 mgr/ Nm3	< 350 mgr/ Nm3
- COMPOSES ORGANIQUES VOLATILES	COV	< 20 mgr/ Nm3	<10 mgr/ Nm3
- ACIDE CHLORHYDRIQUE	HCL	< 30 mgr/ Nm3	<10 mgr/ Nm3
- DIOXYDE DE SOUFRE	SO ²	< 120 mgr/ Nm3	<100 mgr/ Nm3
- MERCURE	HG	< 0,2 mgr/ Nm3	<0,2 mgr/ Nm3
- DIOXINES et FURANES		< 0,1 Ngr/ Nm3	< 0,1 Ngr/ Nm3

mgr/m³ : unité de pollution de l'air.

Unité de mesure de quantité de gaz qui correspond au contenu d'un volume d'1 m³.

Jardin du souvenir



Etude de marché



Le taux de crémation sur la base des statistiques disponibles est estimé à 38 % en 2020 pour le secteur (il est estimé à près de 60 % en fin de délégation).

A titre de référence, le taux de crémation national s'élevait à 36,8 % en 2016.

Le taux de mortalité est estimé à 12,0 ‰ habitants, un taux qui évoluera au vu de la structure de la population et des projections INSEE.

La projection de l'activité fait ressortir 500 crémations en première année d'exploitation, plus de 700 crémations à compter de la huitième année, pour atteindre les 1 000 crémations en fin de délégation.

21 210 crémations sur la durée d'exploitation.

Redevance

- **Part fixe de la redevance :**

- 15 000 €/an pour la mise à disposition du terrain

- **Part variable :**

- 2% du CA estimé
- 10% du montant de la différence entre le CA estimé et celui réalisé

Exemple :

CA estimé : 350 000 €

CA réalisé : 450 000 €

Redevance :

CA estimé : 2% soit 7 000 €

Différence CA : 10% de la différence,
soit 10 000 €

Total : 17 000 €

Pour info : 2% de 450 000 € : 9 000 €

Modification juridique proposée

- Procédure de conciliation

- Expertise

017-211703475-20180329-2018_03_D26-DE
 Regu le 04/04/2018

